

Permanences assurées au Complexe pour les inscriptions :

Les mercredis : 31/08 (09h00-12h00 et 14h00/19h00) & 07/09 (13h00/20h00)
- **Les mardis** : 06/09 & 13/09 (17h30/19h45) - **Les vendredis** : 02/09 & 09/09 (17h30/21h00) - **Les samedis** : 03/09 (09h00-12h00) & 10/09 (09h30/10h30)

Inscriptions après le mardi 13/09 : prendre rendez-vous aux intercourts, par tél 0624490356 ou par mail anthonydangre@jcsainghin.com

Merci de bien vouloir privilégier les séances des 31/08 et 03/09, où nos bénévoles se mobilisent et on présentera un stand kimonos

Pour l'inscription, se munir impérativement :

- **d'un certificat médical papier** qui restera au club, avec la mention précise suivante : **"non contre-indication à la pratique du judo (ou jujitsu) en compétition"** (mention obligatoire sur le passeport pour les rencontres officielles), valable 1 an (compétiteurs, pensez aussi à votre certificat sur votre passeport !)
- **du règlement de la cotisation** (possibilité de payer en **4** fois, remise de 4 chèques datés du jour de l'inscription), encaissement ¼ à l'inscription, ¼ en novembre, ¼ en janvier, le solde en mars ; Coupons Sport, Chèques Vacances ANCV (Chèques Loisirs CAF non acceptés), **Si vous avez besoin d'un reçu, le demander à l'inscription svp**
- **d'une photo**, pour tout nouvel adhérent (ou par mail).

La cotisation comprend :

- l'adhésion au JCS,
- la licence/assurance FFJDA (37€ intégralement reversés à la FFJDA),
- les cours encadrés par des professeurs diplômés ou en formation,
- l'écusson du club pour tout nouveau licencié sauf kimono logoté (**merci de conserver l'ancien écusson en cas de changement de judogi**),
- la ou les nouvelles ceintures obtenues durant la saison,

Attention, prévoir 10 € pour le passeport pour les jeunes souhaitant participer aux championnats

Les cotisations sont dégressives avec le nombre de personnes d'une même famille (si même foyer / même adresse) :

- 2^{ème} inscrit: -20% sur la cotisation de base,
- 3^{ème} inscrit: -30% sur la cotisation de base,
- 4^{ème} inscrit: -40% sur la cotisation de base,
- 5^{ème} et suivant : -40% sur la cotisation de base.

Ces remises s'appliquent sur les cotisations les moins élevées, par ordre décroissant. Elles ne s'appliquent pas sur la licence (37 €).



**JUDO CLUB
SAINGHIN EN MELANTOIS**
Depuis 1975

柔道 **Judo - Jujitsu - Taïso** 柔術
Saison 2016/2017

Judo Club Sainghin en Mélançois

DOJO, Complexe Sportif, rue du Stade
59262 Sainghin en Mélançois

☎ 06.24.49.03.56

anthonydangre@jcsainghin.com

<http://www.jcsainghin.com/>

Version 010916



Cours et entraînements au club saison 2016/2017 (hors vacances *4)

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				10h00-11h30 Taïso ouvert au Judo et Jujitsu Adultes 2002 & avant Isabelle
	13h30-14h30 Mini-Poussins 2 2009 Kévin			13h30-14h30 Activité libre ou Kata De Benjamins C. Jaunes aux Minimes *2 (2003/2006) Kévin
	14h30-15h30 Mini-Poussins 1 2010 Kévin			14h30-15h30 Activité libre ou Kata A partir des Cadets*2 2002 & avant Kévin
	15h30-16h30 Baby 2 2011 Kévin			
	16h30-17h15 Baby 1 2012 Florine			
	17h15-18h15 Poussins (technique) 2007/2008 Florine			
18h00-19h15 Benjamins Minimes *2 (Technique) 2003/2006 Anthony	18h15-19h30 Benjamins Minimes *2 (Randori) 2003/2006 Anthony		18h00-19h00 Poussins (Randori et chutes) 2007/2008 Anthony	
19h15-20h45 Judo compétition A partir de Cadets *2 2002 & avant Anthony	19h30-21h00 Judo A partir de Cadets *2 2002 & avant Anthony		19h00-20h30 Judo A partir de Cadets *2 2002 & avant Anthony	
			20h30-22h00 Jujitsu A partir de Cadets *2 2002 & avant Christian	
*1 Changement de catégories officielles au 01/01/17		*2 sauf certains Minimes, sur décision exceptionnelle de l'enseignant, selon niveau ou gabarit		

Equipe d'enseignement au 01/09/2016 :

Anthony DANGRE (Directeur Sportif), Kévin FACON, Florine TOUQUET, Isabelle CADIÈRE et Christian DILLY

Grille de cotisations saison 2016/2017 (licence comprise *3) :

Section	Né(e) en	Catégorie *1	Cotisation
Babyjudo	2012	Baby Judo 1 (0.75h)	137.50 €
	2011	Baby Judo 2 (1h)	140.00 €
Judo Jeunes	2009 - 2010	Mini-poussins 1 ou 2 (1h)	140.00 €
	2007 - 2008	Poussins (2h)	150.00 €
	2006 - 2005 2004 - 2003	Benjamins Minimes *2 (3.5h)	165.00 €
Adultes Taïso	2002 & avant	Cadets/Juniors/Seniors *2 (1.5h)	145.00 €
Adultes Jujitsu	2002 & avant	Cadets/Juniors/Seniors *2 (1.5h)	145.00 €
Adultes Judo	2002 & avant	Cadets Juniors Seniors *2 (5.5h)	185.00 €

*1 Changement de catégories officielles au 01/01/17

*2 Sauf certains Minimes, sur décision exceptionnelle de l'enseignant, selon niveau ou gabarit

*3 Tarif des extérieurs 30 €/trimestre à régler en début de trimestre (photocopie de la licence et preuve du certificat médical pour le 1^{er} cours)

*4 En période de vacances scolaires, seuls les cours adultes du mardi et du vendredi soirs sont maintenus (parfois regroupés Judo/Jujitsu le vendredi), les cours du samedi uniquement le 1^{er} samedi des vacances)

Organisation saison 2016/2017 :

Rentrée :

- 1^{ère} Séance principale d'inscriptions/réinscriptions : **mercredi 31 août**
- Judo Poussins et Adultes, Jujitsu Adultes : **vendredi 2 septembre**
- 2^{ème} séance principale d'inscriptions/réinscriptions : **samedi 3 septembre**
- Taïso et activité libre encadrée ou Kata : **samedi 3 septembre**
- Judo Benjamins/Minimes et Adultes compétition : **mardi 6 septembre**
- Babyjudo, Minipoussins, Poussins et Adultes Loisir : **mercredi 7 septembre**

Attention, les places sont limitées dans les cours des plus jeunes !

Baby judo 1^{ère} année : **20** maximum
 Baby judo 2^{ème} année : **25** maximum
 Mini-poussins 1^{ère} année : **30** maximum
 Mini-poussins 2^{ème} année : **30** maximum

Pour monter sur le tapis, même pour un essai, 3 conditions nécessaires :
certificat médical *1 valide, signature du formulaire de licence *2 et un règlement minimum de 37 € à l'ordre du JCS.

*1 Attention : aucune tolérance en cas d'absence de certificat médical à jour, pour rappel, un certificat médical est valable une année ! Pas de certificat = pas de tatami !

*2 Attention : le formulaire de licence-assurance doit impérativement être signé par l'un des parents, ou le tuteur légal, avant la première séance ! (Il vous sera donné au club)

Pour plus d'information, n'hésitez pas consulter notre site Internet :

<http://www.icsainghin.com/> ou appelez Anthony 0624490356